



Zoom sur... Le Conseil Municipal des Enfants :  
Actions, projet... Le CME se mobilise à Chasné !



## Edito / Agenda

3

## Zoom sur... le Conseil Municipal des Enfants (CME)

4 - 5

- Rencontre avec le Conseil Municipal des Enfants
- Les distributeurs de sacs à déjections canines choisis par le CME

## Informations municipales

6

- Horaires d'été de votre mairie
- Chasné s'engage pour les énergies renouvelables en 2023

## Informations communales

7 - 8

- Médiathèque : l'Expo Idéale d'Hervé Tullet, Chasné prend des couleurs en juillet

## Informations intercommunales

9

- Stages à la piscine intercommunale de Liffré en juillet-août
- Exposition d'œuvres sur l'eau sur l'étang de Chevré

## Informations associatives

10 - 11

- APE : fête de l'école / concert Rock
- Forum des associations

## Informations autres

12

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasné sur Illet (35250).

**Directeur de publication** : M. le Maire, Benoît MICHOT.

**Conception / Réalisation** : service et commission communication.

**Impression** : imprimé par la commune de Chasné sur Illet.

**Crédits photos** : Céline Morizet-Quoniam, Laura Lefebvre-Leblanc, Bérengère Dorléans, Valcobreizh, Liffré-Cormier Communauté, Pixabay.

**Tirage** : 800 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

Lors de notre mandat précédent, nous voulions faire participer les enfants dans les choix de la commune.

Nous avons donc mis en place un Conseil Municipal des Enfants en 2014 avec Véronique Alléaume (ancienne conseillère municipale) afin que les enfants puissent s'exprimer. Depuis, j'ai été rejointe par Armelle Banzet et Mélanie Ponge pour suivre les enfants dans leurs projets. Il est vrai que la vision des enfants ou leurs envies ne sont pas forcément celles des adultes et nous devons en tenir compte.

Le CME est composé de 8 enfants habitant la commune. Dans la mesure du possible, ils sont âgés de 9 à 12 ans et fréquentent les classes de CM2 et 6ème : 4 élèves de CM2, 4 élèves de 6<sup>ème</sup>. La parité est respectée.

Pour être élus, les enfants doivent remplir un dossier de candidature comprenant la rédaction d'une profession de foi et la fabrication d'une affiche électorale. C'est comme pour les élections présidentielles ou municipales mais en miniature ! Chaque enfant électeur reçoit une carte électorale et n'est pas peu fier de voter.

Le CME est un lieu d'apprentissage où chacun s'exprime (même les plus timides ont le droit à la parole !), d'écoute et d'animation. Et croyez moi, qu'il y en a de l'animation car ce sont avant tout des enfants et ils aiment se retrouver et s'amuser. L'avantage est que nous travaillons toujours dans la bonne humeur !

Les enfants s'impliquent pour leur commune en proposant des projets, pour le bien-être de toute la population. Ils sont discutés et soumis au vote tout en respectant leur budget. Certaines de leurs actions sont reconduites tous les ans, comme la collecte pour les Restos du cœur, et d'autres fleurissent selon leurs envies.

Même si cela a été difficile ces derniers temps à cause de la crise sanitaire, je souhaite et j'espère que les enfants restent motivés et continuent à s'investir pour la commune.

Un grand merci à eux pour leur implication et leur motivation !



Florence Morel  
Adjointe au Maire, déléguée à l'enfance, la vie scolaire, la vie associative, le périscolaire, les ressources humaines et au Conseil Municipal des Enfants

## L'agenda de Chasné

**Fête de l'école  
& Concert Rock**

**Samedi 3 juillet 2021  
de 14h à 23h**

**Sur le site de la Mairie**

**L'Expo Idéale Hervé Tullet**

**du 6 au 30 juillet 2021**

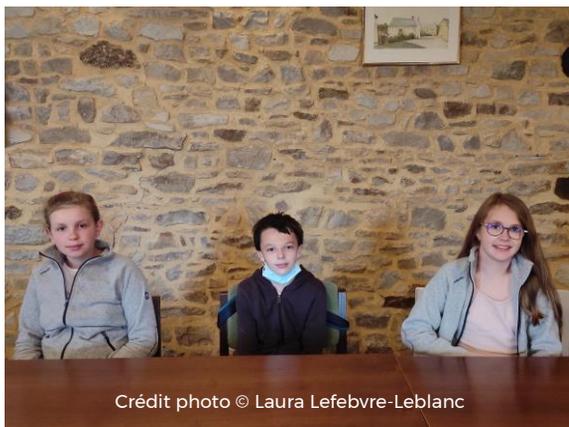
**Nombreuses animations  
sur la commune**

**Prochain Conseil Municipal**

**Jeudi 26 août 2021 à 20h**

**à la mairie**

- Rencontre avec le Conseil Municipal des Enfants (CME)



A quelques jours du renouvellement du CME, nous avons souhaité rencontrer les enfants du CME qui œuvrent à son niveau au bien-être des habitants de Chasné.

- **Quel est le rôle du CME, quelles sont ces actions ?**

**Nous souhaitons par nos actions contribuer à l'amélioration de la vie à Chasné** (même si elle est déjà agréable !). Ainsi nous mettons en œuvre un ou plusieurs projets issus de nos propositions de campagne électorale et organisons tous les ans des actions solidaires ou humanitaires comme la collecte des Restos du Cœur ou celle pour le Burkina Faso, ou des événements plus festifs et familiaux comme la Chasse aux œufs (à Pâques).

- **Quels sont les moyens mis à votre disposition pour réaliser vos projets ?**

Nous avons un budget alloué chaque année sur le budget communal voté par le conseil municipal (2000 € en 2021).

- **A quelle fréquence se réunit le CME ?**

Il n'y a pas de fréquence prédéfinie pour les réunions. Cela dépend du calendrier, des besoins, et des actions définies pour mener à bien les projets. Nous avons été un peu ralenti dans la fréquence de nos réunions en 2020/2021 à cause des périodes de confinement.

- **Comment se passent les réunions ?**

Nous discutons ensemble pour nous mettre d'accord sur les actions à définir et à mettre en place. Nous reprenons toutes les idées qui ont été émises par les candidats lors de leur campagne électorale et nous choisissons ensemble celles que nous souhaitons mettre en œuvre. Nos échanges se passent bien, c'est facile de travailler ensemble.

- **Quelles ont été les motivations qui vous ont poussés à rejoindre le CME ?**

**Nous avons envie de faire le bien dans notre commune et contribuer à la rendre plus agréable à vivre.**

- **Qu'avez vous appris lors de votre mandat ?**

Nous avons appris les règles pour décider ensemble pour le bien de la commune.

- **Cette expérience vous donne-t-elle envie de continuer à vous investir dans le futur dans une fonction d'élue(e) communal ou autre ?**

Actuellement, nous avons envie de poursuivre notre action pour la commune mais il est difficile de se projeter dans le futur.

- **Pouvez vous nous parler de votre projet qui va être mis en place prochainement et nous dire ce qui a motivé ce choix ?**

Le projet retenu faisait partie des idées émises par Melissa dans son projet électoral. Il s'agit d'installer sur la commune 3 distributeurs de sacs à déjections

.../...

canines. Ils seront installés au City, devant l'épicerie « Votre Marché » et près de la Grotte.

Deux devis ont été faits et nous avons retenu le distributeur « Anémone » chez Sémio Collectivité pour un montant de 1238,04 € TTC.

**Nous espérons que l'installation de ces bornes va faire changer l'attitude des propriétaires de chiens et qu'ils ramasseront les crottes laissés par leur animal sur les trottoirs et parterres car la rue, les trottoirs et les espaces publics ne sont pas une poubelle !**

Par ailleurs, il y a un peu partout des poubelles sur la commune... et il faudrait aussi que les gens les utilisent pour jeter leurs déchets plastiques ou autres, leurs mégots, etc. Et il faudrait aussi que les poubelles soient équipées d'un couvercle pour éviter que les déchets s'envolent par grand vent ...

Nous remercions vivement Adélie, Evann et Kélya qui ont gentiment accepté de se prêter au jeu de l'interview.

## • Le distributeur de sacs à déjections canines choisi par le CME



**Le distributeur « Anémone » de couleur « gris mica de fer » sera installé dans 3 endroits sur la commune : au City, devant l'épicerie « Votre Marché » et près de la Grotte.**

- Réalisé en acier galvanisé avec revêtement poudre polyester époxy coloris vert (RAL 6005) ou gris mica de fer.
- Ouverture frontale du distributeur, verrouillé par serrure triangulaire (1 clé).
- Vidage de la corbeille par soulèvement du couvercle, verrouillée par serrure à cylindre (1 clé).
- **Distributeur : 200 sachets.**
- **Capacité corbeille : 30 litres.**

### Couleurs



## • Horaires d'ouverture de la mairie pendant l'été

A compter du 3 juillet, la mairie sera fermée le samedi matin. Réouverture le samedi matin (semaines paires) à partir du 28 août 2021.

La mairie sera également fermée au public :

- En juillet : les 7, 8, 9, 12 et 13 juillet
- En août : les 2, 6 et 25 août

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

## • Chasné s'engage pour les énergies renouvelables en 2023



Crédit photo © Pixabay.com

Le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) est un acteur majeur des enjeux énergétiques du département. Il œuvre au quotidien aux côtés des élus locaux pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable. Il contribue activement à développer la synergie entre les territoires ruraux et urbains du département.

Afin de soutenir la transition énergétique, le groupement d'achat du SDE35 fait évoluer ses offres pour accompagner les collectivités adhérentes dans un achat d'électricité plus "vert" pour alimenter leur patrimoine.

**Ainsi courant juin, la Commission Aménagement a eu à statuer sur le type d'énergie que nous utiliserons sur notre commune à compter du 01 janvier 2023.**

**Nous nous sommes positionnés sur L'Offre Standard 100 avec 100% de la consommation couverte par des garanties d'origines** qui engendrera un surcoût de l'ordre de +0,5% soit environ 200 euros au total pour tous les sites de la commune (école, restaurant scolaire, éclairage public etc..).

### **Les garanties d'origine, c'est quoi ?**

Ce sont des certificats émis par les producteurs d'énergies renouvelables (non subventionnés par un tarif d'achat), qui sont le plus souvent dissociés de la vente d'électricité. Le fournisseur achète des garanties d'origine (GO) couvrant 30% ou 100% de la consommation annuelle du membre.

Ainsi, on est sûr qu'il y a eu autant d'énergie renouvelable injectée sur le réseau que ce qui est consommé.

Le surcoût annuel est de l'ordre de quelques euros par site. L'argent de la facture ne finance que dans une très faible mesure les énergies renouvelables.

Les GO sont vendues sur un marché européen et proviennent d'installations parfois anciennes (barrages hydroélectriques, centrales photovoltaïques ou éoliennes sorties des dispositifs d'obligation d'achat). Elles contribuent peu à l'émergence de nouvelles installations.

- Médiathèque



LA GRANDE  
FÊTE  
DU LIVRE  
POUR LA  
JEUNESSE



Chasné  
sur Illet

L'EXPO  
IDÉALE!  
Avec Hervé Tullet

En JUILLET

à la Médiathèque, au Centre de Loisirs,  
chez vos commerçants, dans les rues... et chez vous  
décorez votre jardin à la manière d'Hervé Tullet

Spectacle, stage vidéo, ateliers  
peinture, fresque géante,  
cartes pop up, mobiles



# Participez à l'Expo Idéale

Durant tout le mois de juillet, Chasné sur Illet prend des couleurs.  
Amusez-vous à décorer votre jardin, votre boîte aux lettres  
ou votre portail en bleu, rouge et jaune

## Le rallye Photo

Lors de vos promenades, prenez des photos des œuvres et  
envoyez les à [mediatheque@chasnesurillet.fr](mailto:mediatheque@chasnesurillet.fr)

## Les ateliers

La médiathèque organise des ateliers pour toute la famille, 6 personnes maximum :  
Création de mobiles le 8 juillet de 14h30 à 16h00,  
Décoration des vitrines des commerces le 9 juillet de 14h30 à 16h00,  
Création de cartes pop up le 22 juillet à 14h30

## Lecture Animée

Mardi 13 juillet à 11h, pour les 3-6 ans accompagnés.  
Précédée d'une séance spéciale pour le Centre de Loisirs

## Fresque géante

Création d'une fresque collective et géante à la médiathèque  
Vendredi 16 juillet : créneaux de 30 minutes de 15h00 à 17h00  
Prévoir une blouse

## Réalisation d'un film

Stage avec un vidéaste professionnel  
6 juillet, 27 et 29 juillet et tournage sur les temps forts du mois  
6 places à partir de 12 ans

## Vernissage

Le Centre de Loisirs et la médiathèque vous invitent  
vendredi 23 juillet à 15h00 pour un après midi jeux et goûter

Les œuvres créées lors de cette animation seront exposées avec toutes les expos idéales sur le site:

[lexpoideale.com](http://lexpoideale.com)

Vous y trouverez plein d'inspiration

Animations gratuites sur réservation : [mediatheque@chasnesurillet.fr](mailto:mediatheque@chasnesurillet.fr)

# Liffré = Cormier COMMUNAUTÉ

## • Stages piscine été 2021

Toutes les semaines à partir du lundi 12 juillet au 27 août 2021, l'équipe de la piscine intercommunale de Liffré vous propose des stages pour apprendre à nager aux enfants :

- Familiarisation : 12h15 à 13h00.
- Apprentissage 1 : 12h15 à 13h00.
- Apprentissage 2 : 13h05 à 13h50.
- Perfectionnement : 13h05 à 13h50.
- Apprentissage 2 : 17h00 à 17h45.

Tarifs enfants : 32,75€ pour les habitants de Liffré-Cormier (au lieu de 55€ pour les communes extérieures).



Crédit photo © liffre-cormier.fr

**Attention pour la semaine du 12 au 16 juillet il y aura uniquement 4 cours au lieu de 5.**

Les inscriptions peuvent se faire par mail à [piscine@liffre-cormier.fr](mailto:piscine@liffre-cormier.fr) ou par téléphone au **02.99.68.60.50** si l'enfant a déjà été testé récemment. **Un test est obligatoire.**

**Les bonnets de bain sont obligatoires.**

## • Exposition d'œuvres sur l'eau sur l'étang de Cheuré

**Etangs d'art**, structure culturelle de diffusion d'œuvres et de promotion d'artistes, **propose des interventions d'artistes dans la nature et plus spécialement sur l'eau.**

Ainsi Etangs d'art intègre l'art là où l'on ne l'attend pas et dans le respect de l'environnement. Ses actions permettent à la fois de valoriser des espaces naturels, de promouvoir des artistes et d'interpeller les visiteurs.

**Cet été, l'association intervient sur le site Cheuré, en partenariat avec la commune de La Bouëxière** : quatre artistes plasticiens professionnels résidents en Bretagne (Simon Augade, Pascale Planche, Sophie Pretigiaco et Régis Poisson) interviendront sur l'Étang de Cheuré.

**Cette exposition d'œuvres sur l'eau sera présente du 19 Juin 2021 au 30 Octobre 2021 en accès libre et gratuit.**

association etangsdart  
[www.etangsdart.fr](http://www.etangsdart.fr)



• APE : Fête de l'école et Concert Rock



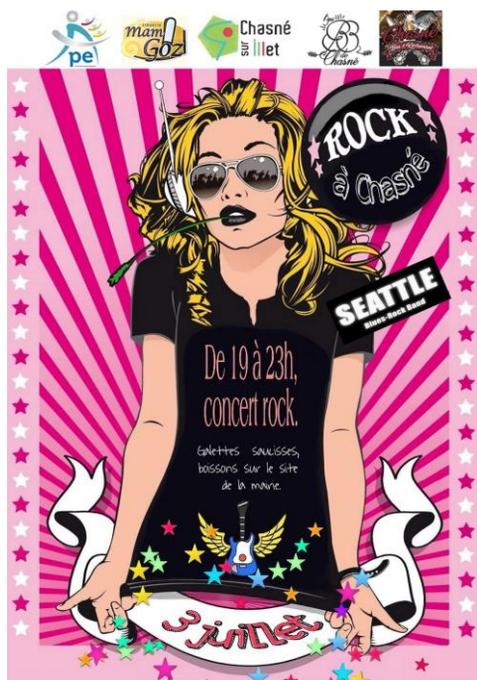
**La fête de l'école aura lieu le 3 juillet** en extérieur sur le site de la Mairie, **à partir de 14h.**

Les spectacles des enfants seront suivis de nombreuses animations, dont certaines incontournables comme la pêche à la ligne, le lancer de charentaises et le jeu de palets adultes...ou d'autres remises à jour comme le chamboule-tout ou encore toute nouvelle comme le jeu d'équilibre. Pour les adultes, l'utilisation des gels désinfectants sera obligatoire pour l'accès au stand.

Nous vous invitons à y participer, que ce soit pour jouer, regarder ou simplement profiter de la bonne humeur ambiante et du soleil que nous avons, bien entendu, pris soin de réserver pour cette journée !

Nous remercions toutes les personnes participant à la réussite de cette journée: école, bénévoles, parents, enfants, partenaires et mairie.

**Rappel pour les parents d'élèves** : vous pouvez récupérer vos tickets le **vendredi 2 juillet** de 8h15 à 8h45, à côté de la médiathèque,



**La soirée se poursuivra par un repas à consommer sur place ou à emporter entre 18h30 et 20h00** (galettes saucisses et dessert de l'épi de Chasné) **juste derrière la Mairie.**

**Un grand merci à la crêperie « Mam Goz » et à « L'épi de Chasné »** nos indispensables partenaires.

**Enfin pour clôturer cette journée** que l'APE souhaite la plus rassembleuse possible, **un concert rock aura lieu entre 19h00 et 23h00.**

Pour des raisons sanitaires, des gobelets plastiques RECYCLABLES à utilisation UNIQUE seront utilisés et nous remercions par avance tous les participants de bien utiliser les poubelles jaunes qui seront mises à disposition pour ce recyclage important.

**Nous remercions le bar « Le Chasné »** qui nous fournit la bière qui sera donc de grande qualité.

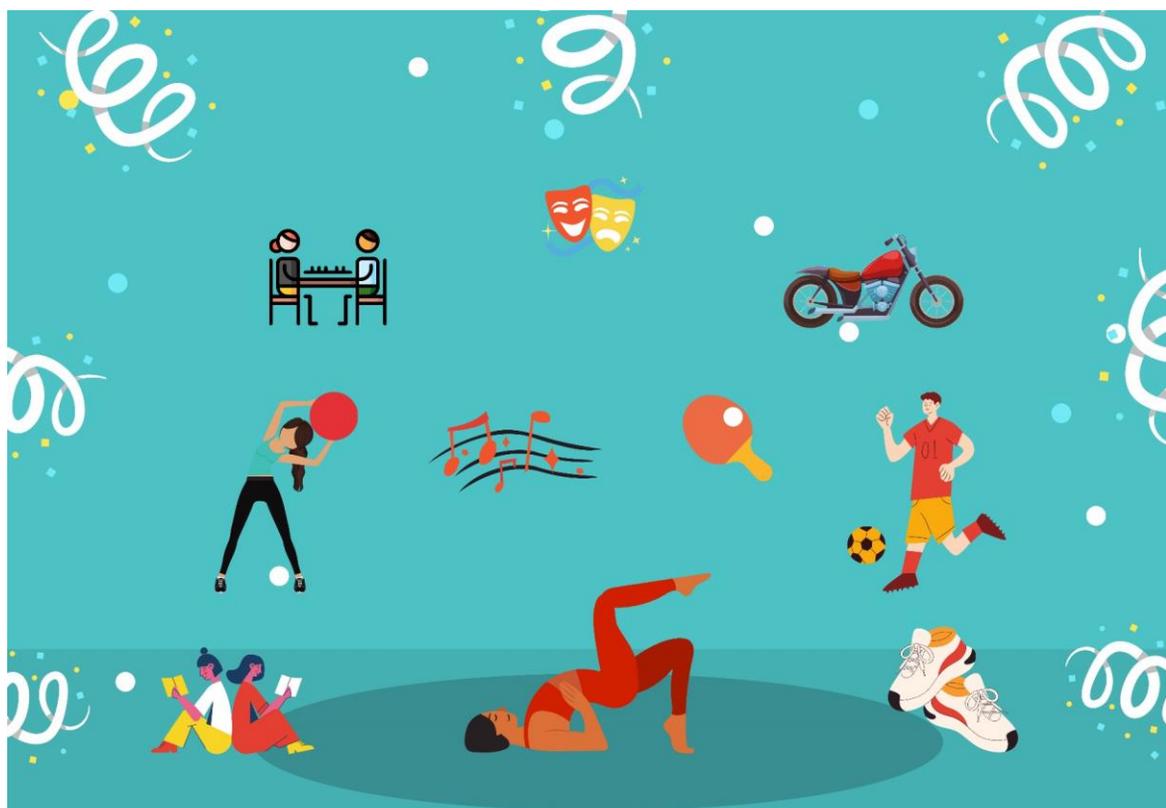
Nous demandons à chacun de **venir masqué** et de **respecter au maximum les gestes barrières !**

Des points de lavage de mains/désinfections seront mis à votre disposition. Bien entendu, les bénévoles de l'APE appliqueront les mêmes précautions sur les stands.

L'APE souhaite, par avance, de très belles vacances à tous, petits et grands !

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter: [ape.chasne@gmail.com](mailto:ape.chasne@gmail.com).

- Forum des associations



# FORUM DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

DE 18H À 20H

À LA SALLE "LES MOISSONS"



## VENEZ NOMBREUX !!





## ATTENTION CANICULE



### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez  
l'alcool



Mouillez-vous  
le corps



Évitez le soleil



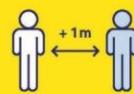
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



#### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 - 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Samedi (semaines paires) : 9h00 - 12h00

**Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous**



**02.99.55.22.79**

mairie@chasnesurillet.fr  
www.chasnesurillet.fr